

RETROUVEZ TOUS LES SAMEDIS LE DOSSIER « VOS FINANCES »

DEMAIN
**LES BONNES RAISONS
 POUR INVESTIR
 « SOLIDAIRE »**

VOS FINANCES

CÔTÉ BOURSE

VALEUR À SUIVRE

+ 7,43 %



Jackpot pour l'action Partouche

Le titre du casinotier a signé ce jeudi sur le SBF 250 : **LA PLUS FORTE HAUSSE DE L'INDICE SBF 250**. L'activité s'est améliorée au dernier trimestre de l'exercice écoulé.

En vedette ce jeudi sur le SBF 250 : l'action Partouche, qui a signé la plus forte hausse de l'indice parisien, avec un bond de 7,43 %, à 2,89 euros. L'exploitant français de casinos a publié un chiffre d'affaires de 453 millions d'euros, au titre de l'exercice écoulé, en baisse de 6 %. Une baisse qui masque l'amélioration de l'activité des casinos, au quatrième trimestre : le produit brut des jeux a diminué de 4,9 % seulement au cours des trois derniers mois de l'exercice, alors qu'il avait chuté de 17 % au premier trimestre.

De plus, l'application, avec effet rétroactif sur la totalité de l'exercice, du nouveau barème de prélèvements a permis une économie de 9,8 millions d'euros sur ces derniers. Conséquence, le produit net des jeux, et, partant, le chiffre d'affaires, ont augmenté de 6,7 % au dernier trimestre.



Aussi, le bureau d'analyses financières Gilbert Dupont a-t-il relevé sa recommandation sur la valeur, de « vendre » à « accumuler ». Un relèvement qui tient également au fait que le cours de Bourse a chuté de 27 % depuis le dernier commentaire du courtier, le 26 octobre. Ce qui confère au titre un potentiel de rebond de 15 % par rapport à l'objectif de cours de Gilbert Dupont, fixé à 3,10 euros.

Le broker Oddo Securities a lui aussi rehaussé son conseil, d'« alléger » à « accumuler », rappelant l'accord sur sa restructuration financière auquel le groupe est parvenu en octobre avec ses banques créancières. Accord qui stipule que Partouche doit vendre pour quelque 80 millions d'euros d'actifs. C.L.

LE TWITTER DU TRADER

« Le marché est partagé entre l'envie d'aller plus haut et la résurgence des craintes sur les États. À ce stade, les bornes sur le CAC 40 de 3.600 et 3.850 points ne flanchent pas.



BERTRAND LAMIELLE
 DIRECTEUR DE LA GESTION
 DE B*CAPITAL

ANALYSTES : LES « RECOS » DU JOUR

VALEUR	Analyste	Recommandation
COMPAGNIE DES ALPES	Gilbert Dupont	Conforté par l'annonce d'une nouvelle acquisition stratégique, l'intermédiaire réitère sa recommandation d'« accumuler » sur le titre. Il vise désormais 27,10 euros par action.
SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY	Credit Suisse	Le bureau de recherche estime que les principaux facteurs de risque sur le titre ont disparu. Son objectif de cours a été relevé de 12,4 à 14,70 euros.
GRUPE EURO-TUNNEL	HSBC	Considérant le groupe comme une « vache à lait » à long terme, la banque a sensiblement revu ses prévisions à la hausse. D'ailleurs, elle voit l'action grimper jusqu'à 9 euros.

L'ACTUALITÉ DE VOTRE ARGENT

LES FABRICANTS DE CHOCOLAT APPELÉS À SE CROQUER ENTRE EUX

Les chocolatiers subissent la baisse de la demande et la cherté du cacao.

LA CONCENTRATION DU SECTEUR SEMBLE INÉLUCTABLE.

PAR CHRISTINE LEJOUX

Noël approche à grandes enjambées et, pourtant, les fabricants de chocolat ne sont pas à la fête. De Lindt à Barry Callebaut en passant par des groupes agroalimentaires plus généralistes comme Cadbury et Nestlé, les chocolatiers subissent un effet de ciseaux entre, d'un côté, la flambée des cours du cacao, à son plus haut niveau depuis vingt-quatre ans, et, de l'autre, la baisse des ventes. Crise oblige, la demande de chocolat a chuté de 6 %, au cours de la saison 2008-2009. Dans ce contexte, difficile pour les chocolatiers d'augmenter leurs prix de vente afin de contrebalancer le renchérissement du cacao. Certes, il existe bien des mécanismes de couverture contre les fluctuations du cours des matières premières, mais ces instruments se révèlent souvent onéreux et risqués. Les marges des chocolatiers étant donc appelées à se dégrader, certains bureaux d'analyses financières n'hésitent pas à prédire une nouvelle vague de concentrations dans ce secteur encore fragmenté. Une



vague qui a d'ailleurs débuté cet automne, avec le lancement par le groupe agroalimentaire américain Kraft d'une offre publique d'achat sur le britannique Cadbury.

■ NESTLÉ LORNGNE SUR LINDT

Jon Cox, analyste chez Kepler Capital Markets, imagine à présent un rachat du suisse Lindt par son compatriote Nestlé. Ce dernier se doterait ainsi de marques haut de gamme, créneau qui lui fait défaut. Riche à millions, surtout avec la très probable cession de sa participation dans le groupe d'ophtalmologie Alcon, qui lui rapporterait 29 milliards de francs suisses, Nestlé pourrait déboursier 7 milliards de francs suisses pour mettre la main sur Lindt, estime Jon Cox. Soit un montant supérieur de 20 % à la capitalisation boursière de ce dernier.

Les analystes de Consumer Equity Research sont moins convaincus de l'intérêt d'un rachat de Lindt, la stratégie de haut de gamme du chocolatier leur apparaissant comme un frein à son expansion dans les pays émergents. Difficulté supplémentaire : un nombre croissant de distributeurs commercialisent leurs propres marques de chocolat haut de gamme. Sans compter les artisans indépendants, gage de qualité pour les gourmets. Pour couronner le tout, à vingt-quatre fois le bénéfice par action estimé par Consumer Equity Research pour 2010, l'action Lindt est tout sauf bon marché.

Pour le bureau d'analyses, une acquisition du groupe suisse Barry Callebaut par Nestlé aurait bien plus de sens. Car elle permettrait à celui-ci de sécuriser ses approvisionne-

Barry Callebaut vaut moins de treize fois le bénéfice attendu pour 2010.

ments ; Barry Callebaut, premier producteur mondial de chocolat, étant spécialisé dans la vente en gros auprès de l'industrie agroalimentaire. Cerise sur le gâteau, Barry Callebaut multiplie les innovations, avec des chocolats à faible teneur en sucre, en matières grasses, etc., permettant ainsi de toucher de nombreux segments de marché. Et, ce qui ne gâte rien, cette pépite vaut moins de treize fois le bénéfice attendu pour 2010. À croquer. ■

LA QUESTION PRATIQUE

COMMENT INVESTIR DANS DES OBLIGATIONS CONVERTIBLES ?

« ACHETER DES PARTS DE FONDS SPÉCIALISÉS EST PLUS SIMPLE ET MOINS RISQUÉ. »



PATRICK GANANSIA
 CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE
 ET ASSOCIÉ CHEZ INITIATIVES FINANCIÈRES

« Dans le contexte actuel où la hausse des marchés reste fragile, miser sur les obligations convertibles peut être judicieux. Grâce à elles, en effet, on profite d'une partie de la hausse des marchés actions avec un amortisseur en cas de retournement : le rendement de l'obligation. Si les obligations convertibles servent à celui d'une obligation classique (pour

une même durée), elles offrent en contrepartie la possibilité de convertir, dans certaines conditions, l'obligation en action.

Le problème, c'est que la sélection d'obligations convertibles est réservée aux professionnels du secteur. Pour un particulier, acheter des obligations convertibles en direct est beaucoup trop coûteux en frais et difficile à revendre pour de petits montants. Sans compter qu'il faut acheter un grand nombre d'obligations convertibles différentes si l'on veut diluer les risques en diversifiant son portefeuille. Il existe une solution, beau-

coup plus simple et moins risqué : acheter des parts de fonds spécialisés. Dans la situation actuelle, ces fonds, éligibles aux comptes titres et aux contrats d'assurance-vie, peuvent représenter selon nous jusqu'à 20 % de vos actifs financiers. Pour une réponse plus adaptée à vos objectifs patrimoniaux et à votre aversion au risque, tournez-vous vers votre conseiller financier. Dans tous les cas, n'oubliez pas qu'il vaut mieux garder ce placement au moins trois ans. Autre impératif : diversifier le risque en misant sur différents gérants de fonds. Notre sélection du moment, inspirée par le sérieux des gérants et leurs biais prudents : Ofi Convertibles Taux (Ofivalmo), DNCA Convertibles (Banque Leonardo), R Convertibles (Rothschild et Cie Banque) et SH Convertibles (Compagnie Financière). ■



OPÉRATION SPÉCIALE « IMPÔTS »

Plus que quelques semaines pour prendre les décisions qui permettront de réduire vos impôts. Latribune.fr s'associe à l'Ordre des experts-comptables de Paris-Île-de-France pour vous aider dans vos choix. Retrouvez sur notre site des fiches pratiques, des conseils, des chats en direct...

VOS FINANCES SUR LATRIBUNE.fr